

Biodéchets

Le compostage de proximité fait ses preuves en ville

- Les déchets de cuisine et de jardin, gorgés d'eau, sont malvenus en incinérateur comme en centre de stockage, où ils dégagent du méthane.
- Le compostage en pied d'immeuble se développe en milieu urbain, ainsi affranchi de la collecte et du traitement. Mais pas du conseil et de l'appui aux habitants.

Et s'il en allait des biodéchets comme des emballages ? « Une boîte de conserve se dépose soit dans le bac jaune, si la collecte sélective s'effectue en porte-à-porte, soit dans le conteneur recueillant l'apport volontaire. Une telle alternative n'existe pas pour les biodéchets, que l'on tolère donc dans les ordures ménagères résiduelles », compare Denis Mazaud, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Pour alléger la poubelle des déchets de cuisine et de jardin, l'expert en biodéchets suggère un régime similaire à celui des emballages. « Sur certains secteurs, combiner le compostage domestique - avec matériel à domicile - et en pied d'immeuble - avec un apport de la matière au composteur commun -, pourrait suffire à traiter les biodéchets des ménages », avance-t-il.

Entre enthousiasme et réalisme

Cette « hypothèse de réflexion » associe la gestion autonome (compostage de jardin en habitat individuel) et semi-collective (au niveau d'un immeuble, d'une résidence, d'un lotissement, d'un hameau, d'un quartier), libérant ainsi la collectivité de la collecte et du traitement. Le principe séduit à la communauté d'agglomération de Chambéry (Savoie, 24 communes, 125 900 hab.) : « En habitat collectif, il serait bien que le compostage ne relève plus du volontariat et se généralise, estime Gaëlle Dourneau, responsable du pôle « ingénierie » à la direction de la ges-

tion des déchets. Sur la quinzaine de copropriétés équipées, le taux de participation varie de 20 à 70%. Et pourquoi pas 100% ? » Mais le réalisme prévaut et Chambéry métropole vise un objectif raisonnable : son plan local de prévention prévoit dix créations de sites par an.

Même tempérance à Paris (2,2 millions d'hab.), où l'engouement des habitants pour le compostage (*) contribuera à « le crédibiliser au cœur d'une grande ville », selon François Dagnaud, adjoint chargé du traitement des déchets. « Cette pratique est aujourd'hui marginale dans l'immensité du gisement et la commune, qui produit 1,15 million de tonnes de déchets par an, ne se fixe pas d'objectifs quantitatifs », relativise l' élu.

Au plan national, la cinquantaine d'opérations de compostage en pied d'immeuble et de quartier traiteront quelque 3 000 tonnes en 2011, évalue-t-on à l'Ademe. « Cette solution se développe depuis deux à trois ans en milieu urbain, à une échelle qui reste toutefois ridicule par rapport aux enjeux », constate Denis Mazaud.

De l'espace, du broyat et des troupes

Composter en ville suppose un minimum d'espace en pleine terre, pour installer le matériel et effectuer confortablement la manutention : enfourner les déchets, retourner la matière, la transférer vers le composteur voisin pour favoriser l'aération et activer la maturation. « Chaque site s'étudie au cas

par cas, l'idéal étant de disposer d'une surface d'espaces verts équivalente à l'emprise au sol du bâtiment », pose Francis Colin, fondateur de la société Eisenia, partenaire de Rennes métropole (Ille-et-Vilaine, 37 communes, 402 000 hab.).

En exigeant 15 m², Chambéry métropole peut placer le compostage en rivalité avec le stationnement automobile, remarque Gaëlle Dourneau. Dans un Paris hyperdense, 5 m² suffisent pour vingt foyers participants, selon le consultant en développement durable, Jean-Jacques Fasquel.

Les composteurs recueillent une partie des déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf), à compléter par de la matière carbonée (tontes de pelouses sèches, feuilles mortes, branches déchiquetées), qui structurera le compost.

Sur l'agglomération rennaise, les jardiniers des communes, des copropriétés et des bailleurs laissent ce broyat à disposition des habitants. Autour de Besançon (Doubs), le syndicat de traitement des déchets (226 900 hab.) livre sur site la matière sèche carbonée la première année ; par la suite, il prévoit de la stocker en un lieu où les utilisateurs la récupéreront. Paris fournit aussi le broyat au départ et va adapter le marché le liant au fournisseur de composteurs, pour qu'il inclue un approvisionnement régulier. Aujourd'hui, « les habitants échangent des filons pour trouver du broyat, par exemple auprès d'un menuisier qui donne (●●)

AVANTAGE

Un investissement matériel modique : des bioseaux où les ménages stockent les biodéchets, déversés dans deux à trois composteurs par site au départ, une fauche pour aérer la matière, des mementos rappelant les règles de tri et les consignes pratiques (retournement, apport de matière carbonée).

INCONVÉNIENT

Un investissement humain élevé pour introduire la gestion de proximité puis ancrer la pratique.

(...) ses sciures», relève François Dagnaud. Autre préalable: l'accord du bailleur ou de l'assemblée générale des copropriétaires et l'assurance d'une participation d'un minimum de foyers. A Paris, le seuil de dix ménages vise à garantir une masse critique de déchets organiques; chaque opération doit être animée par au moins un habitant pilote. A Besançon, Chambéry et Rennes, au moins deux référents par site sont requis.

Les «maîtres» forment les «guides»

Une fois vérifiée la motivation des acteurs, s'ouvre une phase d'apprentissage et d'appropriation du système. «On demande plus que de jeter dans le bon réceptacle: le producteur de déchets doit assurer une partie de la maîtrise d'œuvre, analyse Denis Mazaud. Pour qu'il réalise correctement ce travail, la collectivité doit nouer avec lui un partenariat solide. Cela nécessite des moyens humains qui, au vu des faibles tonnages initiaux, rendent coûteuse la tonne de biodéchets en phase de démarrage», poursuit l'expert de l'Ademe. «Il ne suffit pas de livrer des composteurs, l'essentiel du travail réside dans la communication de proximité», confirme Gaëlle Dourneau.

Outre le matériel, la collectivité met surtout à disposition des habitants un «maître composteur», compagnon de route jusqu'à la récolte du premier compost (produit en neuf à quinze mois, selon les apports), qui nourrira plantes d'intérieur, de jardinières ou espaces verts. Cet interlocuteur restera accessible en phase de routine. La tâche, souvent confiée à un prestataire, peut aussi être exercée en interne.

Le professionnel du compostage présente la démarche aux copropriétaires ou au bailleur, qu'il faut souvent rassurer sur le volet «hygiène» de l'activité. Il forme les résidents aux modalités pratiques du traitement in situ des biodéchets et suit le processus de fabrication du compost. «Il est à même d'identifier les habitants les plus impliqués, qui seront des relais auprès du voisinage», observe Denis Mazaud.

Ces «guides composteurs» sont tout d'abord initiés sur le terrain par leur maître, qui assure des formations sou-



Référent bénévole sur sa résidence, Jean-Jacques Fasquel est devenu consultant pour la ville de Paris et des communes de grande couronne.

Des nuisances? Non, du glamour

Jean-Jacques Fasquel est formel: le compostage ne dégage pas de mauvaises odeurs si le processus est bien maîtrisé (tri initial, retournement régulier, apport de matière sèche). Et il n'attire pas de rongeurs si l'on exclut poissons, viandes et laitages. Ce locataire de Paris Habitat, initiateur du compostage dans sa résidence du 12^e arrondissement, fait souvent «rire en affirmant que le compost est glamour: le déchet s'avère une ressource, permettant de créer l'humus qui est la base de la vie». Alors que les zones agricoles sont devenues «des substrats de culture sans vie», il apprécie de faire redécouvrir au citoyen le fonctionnement de l'écosystème. Le compostage va de pair avec un bon tri des emballages, le premier étant jugé plus gratifiant pour l'habitant, qui recueille le fruit de son travail. Dix foyers produisent environ dix tonnes de biodéchets par an, dont sept traitées sur place et générant quatre mètres cubes de compost, selon celui qui est devenu maître composteur professionnel.

40 kg par an et par habitant de déchets de cuisine sont détournés via les collectes en porte à porte et le compostage à domicile. A comparer aux 97 kg de déchets putrescibles (dont 70 de déchets alimentaires et 17 de déchets «verts») mis à la poubelle. 150 kg/an/hab. peuvent être évités grâce aux gestes de prévention.

Source: Ademe

vent plus pointues, prises en charge par la collectivité. A Rennes, ces guides suivent ainsi quatre modules, indique Laurence Galon, responsable du projet de prévention des déchets Miniwaste (lire p.34). Cette opération, soutenue par l'Union européenne, livrera en 2013 des résultats quantitatifs (tonnages détournés) et qualitatifs (caractéristiques du compost produit).

Graine de convivialité

Rennes métropole tire un premier motif de satisfaction: «Alors que l'on ne discute pas au local poubelle, le compostage crée du lien social, souligne Jean-Louis Merrien, vice-président délégué au traitement des déchets. Sous-estimé au départ, cet aspect est devenu une motivation importante.»

D'«apéro-compost» en verre de l'amitié, la convivialité fait son chemin. «Et les parties communes sont mieux respectées, remarque Sylvie Thomas, chargée des projets transversaux chez le bailleur Espacil habitat Rennes. Des locataires abandonnent les conserves au profit des produits frais: les épluchures rejoignent le composteur, où l'on échange avec les voisins.»

L'Ademe conseille de valoriser cette dimension par le biais d'études sociologiques. «Ces opérations étant onéreuses, il importe de pouvoir argumenter sur les relations et la paix sociales, insiste Denis Mazaud. Bénéfices que ne décèlera pas forcément un gestionnaire de déchets.» *Laurence Madoui*

(*) 121 candidatures de mai 2010 à juin 2011 contre 25 par an anticipées sur quatre ans.



Louise Rouget,
responsable de
la valorisation organique
au Sybert de Besançon.

L. CHEVET/NR IMAGES PRESSE

**Sybert de Besançon (Doubs) • 198 communes
• 226 900 hab.**

Composter pour ne pas incinérer

Le syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets (Sybert) a décidé de ne pas remplacer le plus ancien des deux fours de l'usine d'incinération. En limitant les capacités de traitement, il fait également de la réduction des déchets résiduels un impératif. Avec un rôle majeur assigné au compostage (individuel et collectif), qui doit éviter une petite moitié des 15 000 tonnes par an (sur 50 000 t à incinérer), visées pour 2015 par son plan de prévention.

« Nombre de collectivités lancent le compostage en pied d'immeuble à la demande des administrés. Ici, la décision vient d'en haut, observe Louise Rouget, responsable de la valorisation organique. Mais, sans l'implication des habitants, le choix politique ne pourra se

concrétiser à grande échelle. »

Courante dans les zones rurales du Sybert, la gestion de proximité des biodéchets démarre en milieu urbain.

« Le gisement est immense à Besançon, où 80 % de l'habitat est collectif. » Au printemps, fonctionnaient une vingtaine de sites auxquels participaient quelque 130 foyers. Une cinquantaine d'adresses supplémentaires se préparent à accueillir les composteurs. Par la suite, se développera le compostage de quartier, sur un espace public desservant plusieurs bâtiments.

CONTACT

Louise Rouget, tél. : 03.81.21.15.60.

À RETENIR

Le syndicat entend généraliser le compostage à domicile en lien avec ses adhérents chargés de la collecte.

R. LAFABREGUE

**Valtom du Puy-de-Dôme • 540 communes
• 660 000 hab.**

Valoriser le métier de gardien

Des « brouettes de compost » qui méritent des couronnes de laurier. L'abondante production d'engrais naturel a conclu avec succès l'expérimentation menée, en 2008, à Aigueperse et Chamalières. Conduit par le syndicat mixte pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés du Puy-de-Dôme (Valtom) et le bailleur social départemental Ophis, le test s'est déroulé en terrain favorable. En effet, les deux résidences sont dotées de verdure et, surtout, de gardiens motivés. « L'Ophis entend impliquer les personnels, chargés de l'entretien des espaces verts et de la gestion des déchets au quotidien et donc légitimes pour porter l'opération, note Juliette Garrigue, responsable de la prévention au Valtom. Si certains voient dans le compostage une valori-

sation du métier, d'autres restent à motiver. » Aujourd'hui, 25 gardiens interviennent sur 35 résidences (2 072 logements). Ils ont été formés par un « maître composteur », qui a encadré le lancement des projets. Une prestation financée par Valtom, l'Ophis acquérant les matériels.

Le site pilote d'Aigueperse, où 60 % des 60 foyers participent au compostage, livre un premier indicateur de la baisse de production de déchets résiduels : le parc de bacs, collectés une fois par semaine, est passé de 18 à 14.

CONTACT

Juliette Garrigue, tél. : 04.73.44.24.24.

À RETENIR

La participation ne fléchit pas chez les pratiquants du compostage, par ailleurs bons trieurs d'emballages.



Juliette Garrigue,
responsable de la prévention
au Valtom du Puy-de-Dôme.